

rieures pour garçons, installées à Hollerich-Gasperich, Luxembourg et Eich-Weimerskirch; 3 écoles primaires supérieures pour jeunes filles, à Eich, Hollerich-Gare et Luxembourg. Ces écoles se composaient de 2 divisions; à l'école pour jeunes filles de Luxembourg, les 2 divisions formaient 2 classes séparées.

A titre transitoire, les élèves de la 7^e année formaient la division inférieure des écoles primaires supérieures, à l'exception de l'école de jeunes filles de Luxembourg, qui ne comptait que des élèves ayant suivi avec succès la 7^e année.

Outre les matières prévues par la loi, on enseignait l'anglais et la dactylographie aux écoles primaires supérieures de Hollerich et de Luxembourg; à cette dernière école, on enseignait également la sténographie.

Aux écoles de garçons de Hollerich et Weimerskirch, toute la journée du jeudi était libre; à l'école de jeunes filles de Luxembourg, les classes chômaient pendant deux après-midi de la semaine.

Élèves.

Écoles de	Garçons		Filles	
	de l'âge obligatoire (7 ^e année).	au-dessus de l'âge obligatoire.	de l'âge obligatoire (7 ^e année).	au-dessus de l'âge obligatoire.
Hollerich	7	35	18	12
Luxembourg	37	22	—	42
Weimerskirch-Eich .	22	16	16	8
Total ...	66	73	34	62
	139		96	

Tous les élèves de la 7^e année ont obtenu le certificat d'études.